

Image not found or type unknown



"Memoire" dans un Contrat de reservation

Par **Ced1596**, le **13/12/2013** à **20:44**

Bonjour

Voila mon probleme

J'ai signé un contrat de reservation avec une ligne pour une borne a incendie avec écrit entre parenthese "memoire". Pas de prix, rien de précisé, pour moi cela etait compris dans le prix de vente de la maison. Maintenant dans le decompte que le notaire fait il compte 3500euros pour les travaux de cette borne a incendie alors que je n'ai pas signé et n'etait pas au courant de ce montant

A t'il le droit de faire cela? Est ce normal?

Merci par avance de vos reponses.